



Rapport final de la Commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aviation

concernant l'accident

du planeur Rhoenlerche II HB-775

survenu le 6 juin 1981

à l'aérodrome de Bex

ZUSAMMENFASSUNG

Bei einem Schleppflug (Segelflugschulung am Doppelsteuer) löst sich beim Motorflugzeug kurz nach dem Start das Schleppseil. Da der Segelfluglehrer dieses nicht sofort ausklinkt, verfängt es sich während der Umkehrkurve des Segelflugzeuges mit einem Drahtzaun. Das Segelflugzeug stürzt darauf ab.

UNFALLURSACHE

Unterlassen einer empfohlenen Manipulation in einer Notsituation.

clôture endommagée

DEROULEMENT DU VOL

Le samedi 6 juin 1981, en fin d'après-midi, M. X. décolle en vol remorqué aux commandes du planeur RL, HB-775, sur la piste 33 de l'aérodrome de Bex. Il est accompagné d'un élève-pilote en début de formation.

Après un décollage normal, M. X. ressent subitement une légère secousse. L'élève, qui occupe le siège avant, lui annonce que la corde de remorquage s'est décrochée. Jugeant les paramètres hauteur et vitesse suffisants, M. X. entame aussitôt un virage à droite dans le but de revenir au terrain. Au cours de cette manoeuvre, la corde, toujours accrochée au planeur, se prend dans une clôture en fil de fer barbelé qu'elle arrache sur une certaine longueur. Le pilote perd le contrôle de son appareil, lequel s'écrase en rotation à droite dans un champ en bordure est de l'aérodrome.

Les deux occupants sont indemnes, mais le planeur est détruit.

Le pilote de l'avion remorqueur qui effectuait seul à bord, mais sous la surveillance de son instructeur, son premier vol de remorquage a poursuivi sa volte et a atterri normalement.

FAITS ETABLIS

- Les équipages des deux appareils étaient en possession des titres et qualifications requis.
- L'avion remorqueur ainsi que le planeur étaient accompagnés de certificats de navigabilité et d'admission à la circulation en cours de validité.
- L'avion remorqueur du type Piper PA-18-150, S/N 18-800905, immatriculé HB-PFK, totalisait 179 heures de vol. Il était muni d'un crochet de remorquage du type Farner, agréé OFA, à commande à cable Bowden, avec boule de traction à gauche entre les deux sièges et voyant lumineux au tableau de bord.

L'examen du mécanisme du crochet n'a pas révélé d'anomalie. En revanche, le système de commande présentait une absence de jeu au niveau du câble de traction, susceptible de favoriser un déclenchement intempestif de la corde de remorquage (voir annexe).

- Les conditions météorologiques locales au moment de l'accident étaient les suivantes:
3/8 de Cu vers 2000 m/m, vent faible soufflant dans l'axe de la piste, température de l'air 23° C.

ANALYSE

La cause de l'ouverture intempestive du crochet de remorquage de l'avion n'a pas pu être déterminée avec certitude. Selon les déclarations de l'instructeur au sol, les préparatifs de départ ainsi que les différentes opérations de contrôle se sont déroulés de la manière habituelle. Le pilote de l'avion a confirmé également que le voyant indiquant que la corde était normalement accrochée était allumé au moment de l'envol.

Dès lors, deux hypothèses peuvent être formulées:

- ouverture accidentelle du crochet due à l'absence de "mou" au niveau du câble de commande.
- actionnement intempestif par le pilote de l'avion, par exemple à la suite d'un mouvement de la main à la recherche de la boule de commande, placée en arrière du siège pilote, dans le but d'exercer la précision du geste.

Bien que l'abandon du planeur se soit produit au cours de la phase la plus critique du remorquage, l'accident aurait probablement pu être évité si l'instructeur aux commandes du planeur avait eu le réflexe d'actionner immédiatement son crochet de largage après la séparation de l'avion remorqueur.

CAUSE DE L'ACCIDENT

Omission d'une manipulation recommandée au cours d'une procédure d'urgence.

Berne, le 8 février 1982

L'enquêteur:

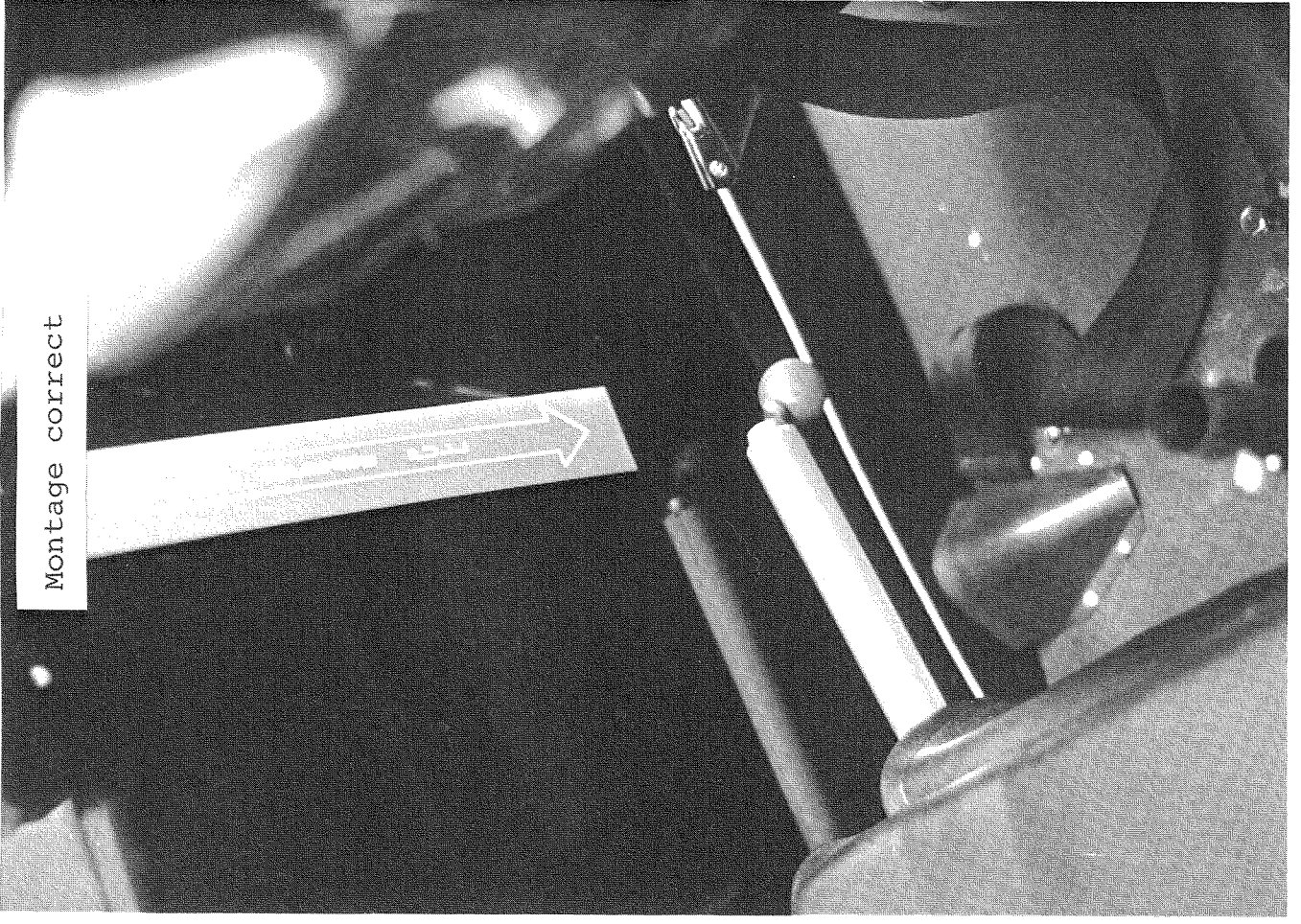
sig. H. Maeder

Approuvé lors de la séance du 23 avril 1982 de la Commission
fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aviation.

sig. Th. Kaeslin, dr en droit
sig. J. P. Weibel
sig. F. Dubs
sig. Ch. Lanfranchi
sig. Ch. Ott, dr en droit

Commande à cable Bowden du crochet de remorquage

Montage correct



Commande à cable Bowden. du crochet de remorquage

Noter le manque de "mou" au niveau de la boule de commande

